

C

onvergences



Syndicat national de l'administration scolaire,
universitaire et des bibliothèques

www.snasub.fr



Les CROUS : un réseau dynamique et une mission sociale.

28 Centres Régionaux assurent une mission sociale réactive de proximité pour tous les étudiants inscrits en enseignement supérieur sur le territoire métropolitain comme aux Antilles-Guyane et à La Réunion.

Les Crous gèrent des aides directes (bourses et autres dispositifs financiers) ainsi que des aides indirectes (hébergement et restauration) ; ils proposent également un suivi social par des travailleurs sociaux et une politique culturelle dynamique sur les campus.

Les CROUS sont les partenaires des étudiants tout au long de leur parcours universitaire et contribuent à la réussite de celui-ci par l'accompagnement matériel et financier qu'il propose tout au long de la scolarité.

Le réseau des 28 CROUS s'est considérablement modernisé ces dernières années afin de s'adapter aux évolutions de la vie étudiante et produire un service de qualité.

La poursuite de cette mission est gravement compromise !!

Sans concertation et par une information biaisée diffusée, au Conseil d'Administration du Centre National, aux élus du personnel comme aux élus étudiants, la Direction du CNOUS a décidé une mutualisation accélérée de tous les services supports des activités des CROUS : services de la vie de l'Étudiant, agences comptables, services des ressources humaines, des marchés.

Cette mutualisation devrait se traduire par un regroupement à court terme d'une grande partie de ces activités sur 5 ou 6 plate-formes à l'image de celle fonctionnant depuis une année en Ile de France pour les bourses et le logement.

Ce regroupement annoncé comme une modernisation des services traduit en fait la volonté de transferts de postes vers ces plate-formes supports ainsi que la suppression massive de postes bien qu'ils soient théoriquement sanctuarisés puisque relevant de l'enseignement supérieur.

Le CNOUS agit sans doute sous la pression de certains services de l'Etat alors même que le gouvernement affiche depuis son élection sa volonté d'améliorer les conditions d'accès à l'enseignement supérieur et de favoriser la vie étudiante, condition majeure de la réussite de l'insertion professionnelle des étudiants.



**Pour nous
contacter,
cliquez ici :**

www.snasub.fr

Quelle est la stratégie du CNOUS ?

A ce jour pas de document de cadrage général ; communication orale avec les chefs d'établissements auxquels il est demandé de s'organiser afin de trouver les meilleures conditions de développement de ces plate-formes. Tout se fait sous le sceau du secret sans le dialogue social nécessaire face à de tels bouleversements.

Nous savons que derrière les propos du directeur du Centre National et la pseudo concertation de façade entreprise entre chefs d'établissements et certains responsables de service existe un projet déjà relativement avancé, qu'il s'agisse de la mutualisation des paies, des examens professionnels, de la formation, des services DVE, des achats, et même l'externalisation du traitement des factures.

Les DVE dans l'attente... ou dans la tourmente ?

La Direction du Centre National a imposé en 2011 aux CROUS d'Ile de France une mutualisation des services de la vie de l'étudiant. Cette procédure s'est déroulée dans un climat de pression difficile pour les personnels, et les résultats là encore ne permettent pas d'affirmer que les étudiants ont vu considérablement s'améliorer la gestion de leurs demandes. Un bilan de cette expérience a été demandé à de multiples reprises ; il a finalement été communiqué mais comme il a été rédigé par ceux qui l'ont imposée, son objectivité est sujette à caution, surtout qu'il est clair que la parole n'est pas libre sur ce sujet pour un certain nombre de collègues dans ces établissements...



Par ailleurs quels que soient les résultats, il est clair qu'une telle organisation mise en place dans un périmètre territorial défini ne peut être dupliquée en province ; les contraintes liées à l'éloignement, aux conditions de transport ne sont pas identiques entre la région parisienne et la province.

Les personnels des divisions de vie de l'étudiant qui gèrent les bourses et le logement se demandent dans quelles conditions ils travailleront en 2014 puisque la mutualisation interrégionale serait prévue dès janvier 2014 selon nos informations : l'instruction des bourses relevant de ces plate-formes, le logement restant dans chaque établissement.

Il faut savoir, en outre, que c'est à cette date que serait généralisée la dématérialisation du Dossier Social Etudiant ; le risque est grand de voir se dérouler dans de mauvaises conditions le déploiement de cette nouvelle procédure.

Il s'agirait donc d'une remise en cause grave de notre mission sociale de proximité à destination, avec le vocabulaire qui va avec : le "back office" instruit les dossiers, le "front office" accueille les étudiants. Ainsi toute polyvalence serait niée aux agents qui, soit passeraient leurs journées à accueillir un public souvent exigeant et en difficulté, soit travailleraient en permanence à l'instruction avec des conditions de travail très difficiles.

Ce qui contribue à la réussite de notre mission sociale en direction des étudiants serait totalement remis en cause, à savoir la proximité, un accueil physique permanent, une intervention quasi immédiate sur les dossiers car contrairement à ce qu'imaginent peut-être les responsables du CNOUS, il ne peut y avoir un traitement de masse des dossiers ; 40% des dossiers sont des dossiers qui nécessitent une instruction particulière : chômage, divorce, séparation, maladie, retraite ... Sur tous ces dossiers, notre gestion de proximité est essentielle afin de traiter au mieux tous ces événements particuliers qui impactent les familles et leurs ressources ; de même elle permet une gestion plus réactive des procédures de recours.

Le CNOUS souhaite en outre créer des plate-formes téléphoniques censées assurer un accueil de niveau 1 ; elles pourraient contribuer effectivement à optimiser l'accueil téléphonique, encore faudrait-il savoir comment elles fonctionneraient. Où seraient-elles créées ? Quelle catégorie de personnel y travaillerait et avec quelles contraintes horaires ? Aucune réponse à ce jour... Y aurait-il un coût d'accès à ces plate-formes pour les étudiants ?

A toutes ces remarques et toutes ces interrogations le CNOUS oppose un silence de plomb ou des propos plutôt lénifiants comme ceux relevés dans la lettre du CNOUS ; en conséquence il se diffuse un climat anxigène parmi l'ensemble des personnels.

Le groupe de travail national promis par le Directeur du Centre National le 14 décembre 2012 n'est pas réuni... La Direction du Centre National donne des consignes non écrites aux directeurs de CROUS afin qu'ils présentent des projets de mutualisation des services de la vie étudiante sans savoir si les périmètres géographiques sont définis alors même qu'à ce jour nous savons que le CNOUS a dans ses tiroirs un projet de création de 5 plate-formes nationales dès janvier 2014. Bref l'opacité la plus grande règne dans le réseau.

Au lieu d'un projet clair sur lequel les personnels des CROUS pourraient se positionner, le CNOUS choisit le silence et l'instrumentalisation.

Ce n'est pas acceptable !!

Danger sur la restauration et l'hébergement !

La direction du Centre National a d'abord engagé une réforme de la politique d'achat par le regroupement interrégional des appels d'offres, notamment alimentaires, prioritairement pour réaliser des économies d'échelle sans que le critère de la qualité des prestations servies aux étudiants soit mis en avant.

Malgré les déclarations du CNOUS, cette procédure n'a pas les résultats escomptés :

- Elle remet totalement en cause les demandes antérieures visant à privilégier l'approvisionnement de proximité qui offre une prestation de qualité dans le respect de l'environnement (transport, traçabilité notamment) et à s'inscrire dans une logique de développement durable.
- Elle place les établissements entre les mains de quelques grandes entreprises agro-alimentaires, ce qui biaise une réelle concurrence.
- Donc elle ne permet pas de réaliser des économies substantielles et quand c'est le cas encore faudrait il mettre en avant la qualité de cet approvisionnement dont la conformité aux règles peut être sujette à caution (fréquence des ruptures de la chaîne du froid ...).
- Elle coupe tout lien de relation commerciale entre les établissements et les représentants des fournisseurs ce qui complique la tâche des collègues concernés en cas de contestation sur les conditions d'exécution des marchés. Il devient de plus en plus difficile de résilier un marché public malgré des fautes avérées et répétées d'un fournisseur.

A l'arrivée l'activité restauration connaît-elle une embellie économique ? La réponse est non, bien au contraire, la baisse de fréquentation des RU est constante. Le retour des étudiants dans les restaurants universitaires ne se fera qu'en menant une politique d'approvisionnement de qualité et avec le maintien d'une subvention d'équilibre suffisante ce qui paraît menacé pour 2014.



En ne défendant pas la restauration universitaire la Direction du CNOUS fait peser une menace sur les emplois des personnels ouvriers, et à terme fait le lit des grands groupes privés de restauration qui lorgnent depuis un certain temps déjà sur un marché potentiel de plus de 60 millions de repas ; ainsi quand on constate que dans le cadre des Rencontres Université Entreprise sur le thème de la vie des campus (logement, restauration, animation ...) c'est le directeur général de SODEXO qui est invité, on s'interroge ...

Quant aux cités et résidences universitaires, leur devenir est évoqué dans le projet de loi sur la décentralisation ; les collectivités territoriales pourraient devenir propriétaires du patrimoine et une convention serait passée avec les CROUS concernés qui continueraient d'en assurer la gestion mais avec quels moyens ? En effet aucune précision n'est apportée sur le statut des personnels, la poursuite ou non de la politique de contractualisation, le degré d'ingérence de ces collectivités dans la gestion matérielle et financière.

Et les autres services supports ?

La remise en cause de la mission de proximité sur les aides aux étudiants va impacter d'autres services dont l'Agence Comptable et les services sociaux.

Les agences comptables assurent la liquidation des dispositifs d'aides dont le directeur de l'établissement est ordonnateur : aides concours enseignants, bourses du Ministère de la Culture et de la Communication, Aides d'Urgence ponctuelles et annuelles.

Elles ont déjà subi une baisse de cette activité avec l'abandon de la gestion des aides à la mobilité internationale et des Boursiers du Gouvernement Français ; si on assiste à un regroupement des mises en paiement des dispositifs d'aides gérés et liquidés par les CROUS, cette activité risque de disparaître totalement.

Par ailleurs si les CROUS perdaient individuellement la maîtrise des dispositifs de paie des personnels administratifs et ouvriers au profit d'un seul établissement payeur interrégional, la mission de paiement et de contrôle des agences comptables n'aurait plus lieu d'être.

Les autres missions des agences comptables ont connu des bouleversements importants ces dernières années : fusion des régies, informatisation accélérée des procédures, diminution des modes de paiement traditionnels au profit du paiement en ligne ou du prélèvement ...

Les collègues de ces services s'inquiètent, à juste titre, de l'avenir de leurs fonctions sans que de nouvelles missions leur soient dévolues, et du fait que la Direction du CNOUS évoque même l'externalisation du traitement des factures...

La mission des services sociaux de la même façon serait touchée par le regroupement du traitement des dossiers ; il leur serait plus difficile de prendre connaissance des dossiers et aussi d'influer rapidement sur leur traitement ou la révision de celui-ci par une transmission directe et réactive de certains documents.

La gestion des aides annuelles d'urgence serait lourdement entravée par cette distance mise entre l'étudiant, son référent social et les procédures de traitement de sa demande.

Quant aux services des ressources humaines, ils verraient également leurs attributions réduites puisque les projets prévoient une mutualisation du traitement des paies, des formations, des examens et concours. L'éloignement ainsi créé entre les personnels et leur service liquidateur compliquerait la situation de ceux et celles qui auraient besoin de documents particuliers, de la mise en œuvre d'une procédure particulière, de la gestion des arrêts maladie, de la subrogation.

En fait, pour les personnels comme pour les étudiants, le CNOUS fait tout pour imposer une gestion anonyme et déshumanisante.

Permettre aux étudiants socialement défavorisés de mener à bien leurs études et leur insertion professionnelle

Les CROUS forment un réseau performant au service de l'étudiant et l'accompagnent par une politique sociale dynamique tout au long de son cursus. Les différents services qui les composent se sont largement modernisés ces dernières années afin de permettre, par notre organisation, aux étudiants issus de milieux socialement en difficulté de mener à terme leur parcours pédagogique et de s'insérer professionnellement dans la société.

Par ailleurs les personnels des CROUS revendiquent d'apparaître comme un guichet unique pour les étudiants et c'est une mission essentielle du CNOUS. En une année, nous remarquons que nous avons perdu la gestion de deux dispositifs (Mobilité et Boursiers du Gouvernement Français) et qu'aujourd'hui aucune nouvelle mission ne nous semble confiée à l'exception des emplois d'avenir de professeur. Or c'est justement en élargissant notre mission que nous pouvons rester les interlocuteurs reconnus du monde éducatif et universitaire.

En cassant toute dynamique par des projets portés uniquement par la volonté de supprimer des postes afin de satisfaire des exigences venues d'on ne sait où, le CNOUS s'engage dans une dérive dangereuse qui met en cause l'existence même du réseau des œuvres universitaires.



FACE A CES PROJETS DESTRUCTEURS MOBILISONS-NOUS CAR CE SONT TOUS LES PERSONNELS DU RÉSEAU QUI SONT MENACÉS !

Nous devons aussi sensibiliser l'ensemble des élus des Conseils d'Administration, élus étudiants, élus du personnel administratif et du personnel ouvrier, nos partenaires institutionnels et aussi les représentants des collectivités territoriales.

DÉFENDONS NOS MÉTIERS CAR C'EST DÉFENDRE NOTRE MISSION DE SERVICE PUBLIC !

Notre combat c'est celui qui vise à protéger l'accès de tous les jeunes à l'enseignement supérieur ; c'est de permettre aussi un traitement social équitable des étudiants quel que soit le lieu où il poursuit ses études.

REVENDIQUONS LES MOYENS NÉCESSAIRES A NOS MISSIONS !

Dans un contexte économique difficile que nous connaissons tous, il importe que nous conservions les moyens de mener une mission sociale, c'est une question politique à laquelle les élus doivent aussi être sensibilisés.

LES CROUS NE SONT PAS UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT BUDGÉTAIRE !

Pour nous contacter, cliquez ici :

www.snasub.fr



Le service public,
on l'aime, on le fait avancer !

